

## IDÉES

# Crise des sous-marins : « L'imbrication du privé et du public est intensifiée par la recherche de la réduction des coûts de production »

## TRIBUNE

### Hubert Bonin

Professeur émérite à Sciences Po Bordeaux et au GRETHA-Université de Bordeaux

L'historien Hubert Bonin retrace, dans une tribune au « Monde » deux siècles d'histoire de l'industrie d'armement, où arsenaux d'Etat et entreprises privées se sont toujours mêlés pour équiper l'armée française.

Publié le 08 octobre 2021 à 12h30 | Lecture 4 min.

Article réservé aux abonnés

**Tribune.** Héritière d'un royaume dont l'histoire est jalonnée d'invasions et de guerres européennes, la France des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles a été parcourue d'ambitions territoriales – avec l'Europe napoléonienne – puis coloniales. Mais elle s'est surtout inquiétée des ambitions thalassocratiques du Royaume-Uni (jusqu'à l'Entente cordiale de 1904), puis de la construction territoriale de l'Allemagne au cœur du continent, des appétits d'une Italie lorgnant vers le Maghreb français, ou du prosélytisme impérial de l'URSS.

Ces enjeux géopolitiques expliquent la volonté de se doter de forces armées trapues, aptes à résister à ces ennemis potentiels. Le déclenchement de la Grande Guerre, puis la montée du nazisme, ont justifié deux vagues d'investissements massifs en armements. Les Républiques, les monarchies et les deux Empires avaient récupéré de l'Ancien Régime les arsenaux maritimes et les ont modernisés pour renouveler sans cesse la flotte de voiliers puis de vapeurs.

**Lire aussi** | [La France met l'accent sur ses ventes d'armes à l'Europe](#)

L'arsenal de Brest a été restructuré et agrandi, avec ses forges, ses chantiers navals et ses quais, jusqu'en 2010. Le poids croissant de l'artillerie dans les conflits explique la naissance d'un premier complexe militaro-industriel qui s'est consolidé tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. Le symbole en est la manufacture de Châtellerauld, qui a ouvert ses portes en 1819 pour fabriquer jusqu'en 1968 des armes légères et des pièces d'artillerie – elle comptait 8 000 salariés en 1914-18.

## Une longue tradition industrielle dans l'armement

En 1838, l'Etat reprend la manufacture de Saint-Etienne, entreprise privée depuis son ouverture en 1764 : 10 000 salariés y travaillent de la fin du siècle jusqu'en 1940, avant sa fermeture en 2001.

Privilège abonnés

### **DEGUSTATION DE VINS AU MONDE**

Participez à une dégustation inédite côte-rôtie et condrieu avec la rédaction du journal.

[Réserver](#)

La Révolution et l'Empire se sont fournis auprès des manufactures d'Etat (Versailles, Tulle, Saint-Etienne, Liège et Turin pour les fusils, Kligenthal pour les baïonnettes, Douai, Indret, Ruelle, Le Creusot, Saint-Gervais pour les canons) mais aussi privées (forges de Wendel à Hayange pour les boulets de canon et les essieux d'affûts et d'avant-trains, fourrages et attelages de l'entreprise Seillière).

**Lire aussi** | [Avec la vente à l'Egypte, le Rafale s'affirme progressivement à l'export](#)

L'essor du privé est stimulé par la loi de 1885 qui libéralise les exportations d'armes. Les « marchands de canons » français participent à la compétition pour équiper les armées émergentes, en Russie ou en Chine à la Belle Epoque, en Asie et en Europe centrale dans l'entre-deux-guerres. Schneider devient, notamment pendant la première guerre mondiale, un grand exportateur et la « firme pivot » de l'industrie militaire, au cœur d'un système productif englobant ses propres usines, celles des sous-traitants et celles des fournisseurs de semi-produits métallurgiques.

## **La communauté d'intérêts entre militaires et industriels**

Le secteur automobile alimente lui aussi les armées, comme par exemple les camions Berliet. La communauté d'intérêts entre militaires et industriels dérive parfois vers des conflits d'intérêts, par exemple quand la puissance publique s'inquiète du niveau des dépenses d'équipements militaires. D'où des arbitrages délicats et discrets.

La nationalisation des activités militaires de sept entreprises privées (dont la branche militaire de Schneider) par le Front populaire à partir de 1937 a plusieurs objectifs : accélérer les plans de réarmement lancés en 1934-1936, préparer la « mobilisation industrielle » incarnée en 1938-1940 par le ministre Raoul Dautry (un ingénieur venu des chemins de fer publics), remédier au sous-investissement déploré dans nombre de sociétés et enfin éviter une dérive financière au profit des « profiteurs de guerre » honnis depuis les années 1910.

**Lire aussi** | [« L'Australie inscrit la modernisation de sa flotte de sous-marins dans une alliance diplomatico-militaire plus protectrice que celle avec la France »](#)

L'aéronautique est elle aussi nationalisée et fédérée dans six sociétés régionales, réduites à deux après la guerre, et réunies en 1970 au sein de la Société nationale industrielle aérospatiale, devenue l'Aérospatiale en 1985. Les arsenaux publics sont fédérés en 1945 par la Direction des études et fabrications d'armement, devenu le Groupement industriel des armements terrestres (GIAT) en 1971. Créée en 1961, la Délégation générale à l'armement (DGA) devient la clé de voûte de ce complexe.

## **Un « système technopolitique »**

Sous son impulsion, l'industrie de défense connaît un processus de concentration et de spécialisation dans les années 1960 et 1970, autour de quelques champions nationaux : établissements d'Etat comme le GIAT ou les arsenaux de la Direction des constructions navales (DCN), entreprises publiques où l'Etat détient une part de capital plus ou moins importante, comme Thomson CSF, ou encore sociétés privées comme Dassault Aviation ou Matra.

**Lire la chronique : « La crise des sous-marins n'est pas une affaire de qualité de navire. C'est un grand pas en avant dans l'affrontement sino-américain »**

Ce « système technopolitique » impulse les programmes terrestres (blindés Leclerc, véhicules blindés) ou aériens, et anime la montée en puissance des armements nucléaires durant la guerre froide (missiles, sous-marins, aviation), alors que la France gaullienne s'efforce à un maximum d'autonomie entre les blocs américain et soviétique.

A partir des années 1970, l'imbrication du privé et du public est intensifiée par la recherche de la réduction des coûts de production et de la compétitivité sur le marché mondial, l'esquisse d'une européanisation des programmes et l'introduction de l'électronique de défense, au cœur de la troisième révolution industrielle.

**Lire aussi | Deux députés réclament un droit de regard permanent sur les exportations d'armes**

Public et privé, convergent dans Airbus, dans Thalès (mariage de Thomson CSF et de branches de Dassault et Alcatel en 1998-2000, avec 80 000 salariés en 2021), Nexter (issu du GIAT en 2006) ou Naval Group. La logique des appels d'offres et de la maîtrise des coûts, en France comme à l'exportation, bouleverse les divisions sectorielles et même nationales. La branche blindés de Nexter a ainsi fusionné avec l'allemand KMW au sein de KNDS en 2014. Un nouveau pan de l'histoire de l'industrie militaire française commence au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle.

¶ **Hubert Bonin** est l'auteur de *La France dans la guerre économique en 1914-1919* (Droz, 2018).

## **Crise des Sous-marins : un échec militaro-industriel**

Le revirement de l'Australie sur le « contrat du siècle » montre que les ventes d'équipement militaire sont une composante des choix stratégiques des Etats. Et ce n'est pas nouveau...

- « L'analyse des relations entre pays acheteurs et pays vendeurs d'armes fournit de précieuses informations », par Christian Schmidt, professeur émérite d'économie à l'université Paris-Dauphine et ancien président de l'International Defense Economic Association
- « Les logiques stratégique, industrielle et commerciale s'enchevêtrent », entretien avec Laurence Badel, professeure d'histoire des relations internationales à l'université Paris-I – Panthéon-Sorbonne
- « L'industrie d'armement reste en grande partie sous le contrôle de l'Etat », par Hervé Joly, historien au CNRS (laboratoire Triangle, université de Lyon)

« Le secret qui a entouré l'accord Aukus n'est pas une surprise », par Robert Bell est professeur de management au Brooklyn College, City University of New York

« Il n'est pas possible d'estimer la valeur du capital immatériel développé et transmis », par Romaric Servajean-Hilst, professeur à Kedge Business School et chercheur-associé à l'Ecole polytechnique (i3-CRG)

« L'imbrication du privé et du public est intensifiée par la recherche de la réduction des coûts de production », par Hubert Bonin, professeur émérite à Sciences Po Bordeaux et au GRETHA-Universite de Bordeaux

**Hubert Bonin** (Professeur émérite à Sciences Po Bordeaux et au GRETHA-Universite de Bordeaux)

## **Services**